

L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DE BREST A 30 ANS

(Extrait du Bulletin de liaison & d'information N° 41 de septembre 2007 – « La Gazette de l'AFUTL »)
(dans le texte lire PENNEC au lieu de FENNEC)

Les structures, connues actuellement sous le nom d' « Universités du Temps libre » (U.T.L.), sont nées d'une réflexion : une population, dont l'allongement de l'espérance de vie accroissait le nombre et améliorait la disponibilité, n'entraîne-t-elle pas (ou ne devait-elle pas être prise en compte) dans le champ d'action des Services de Formation Continue (S.F.C.) en place dans les Universités ?

Dans les années 70, la dénomination d' « Universités du Troisième Age » (U.T.A. ou U3A) donnée aux premières réalisations (la première en France l'U.T.A. de Toulouse en 1973), celle d' « étudiants » attribuée à leurs membres, témoignent des orientations retenues - acquisition de connaissances, formation, recherche - et de la population concernée. La notion de « Temps Libre » introduite dans les années 80 tient compte de l'extension de la tranche d'âge de la «partie prenante», extension consécutive à l'abaissement de l'âge de la retraite et à l'accroissement du chômage.

En Bretagne, l'Ecole Nationale de la Santé Publique (E.N.S.P.) de Rennes va impulser la mise en place d'une Association Régionale pour l'Université du Troisième Age Bretagne (A.R.U.T.A.B.) qui voit le jour en 1975 et à laquelle adhère l'Université de Bretagne Occidentale (U.B.O.).

Plusieurs facteurs jouent un rôle important dans le démarrage et le succès de l'entreprise :

- la proximité d'une Université
 - pour la population concernée, la prise de conscience de ses potentialités : curiosité intellectuelle, désir d'apprendre, expérience du « vécu ».
 - pour les universitaires, une meilleure connaissance du nouveau milieu : ses aspirations, ses besoins, sa psychologie.
 - la «démystification de l'Université». A l'époque, ce vocable suscitait une certaine réticence voire même une crainte : « C'est pas pour nous, on n'est pas assez instruit ».
- La genèse de l'U.T.L. de BREST obéit sensiblement à ce processus. En simplifiant, ses trente années d'existence comportent trois périodes.

1976 à 1982 :

A l'origine de la création d'une U.T.A. à Brest, l'U.B.O., par l'intermédiaire de son Service de la Formation Continue (S.F.C.), exerce une véritable et nécessaire tutelle sur la jeune structure. En raison de cette « filiation », l'U.T.A. Brest fait partie de l'Association Régionale pour l'Université du Troisième Age (devenue l'U.T.L. Bretagne).

Juin 1976, Madame Simone FENNEC responsable du S.F.C. et M. Michel ODEYE organisent une opération de sensibilisation. Prenant appui sur les clubs et associations de personnes âgées de Pontanézen, Pen ar Créac'h, Poulleder et Valy Hir, utilisant comme support pédagogique un montage audiovisuel de Nicole et Félix LE GARREC (langue et culture bretonne, enquête réalisée auprès des Bigoudènes), ils s'efforcent de faire prendre conscience de ses potentialités à un public, une centaine de personnes réunies dans le local du centre social de Pontanézen. Les réactions de l'auditoire « Alors on va retourner à l'école », « Pourquoi pas nous », montrent que le but est atteint. La presse, dans un article intitulé « Premiers jalons à Brest d'une Université du Troisième Age » se fait l'écho de cette opération, de sa primeur et de sa réussite.

Un Comité de Programme est rapidement constitué. Spontané et informel, c'est le « premier organe » de l'UTA Brest. Le comité rassemble une quinzaine de personnes issues d'horizons divers : syndicaliste (C.F.D.T., F.O). Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.), Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.), scouts et éclaireurs de France, clubs et associations de personnes âgées. Sa première démarche, une enquête auprès des universitaires, permet de dresser une liste des formes d'activités et des sujets d'études envisageables. L'éventail est très large : «Avec toutes les idées que l'on a maintenant, c'est le temps qui va nous manquer ». Schématiquement, le comité fait des propositions ; en fonction des possibilités, le SPC établit le programme et en suit l'exécution.

«An 1» de l'UTA Brest, l'année universitaire 1976-1977 voit déjà apparaître deux types d'activités.

Avec la collaboration de N. et F. LE GARREC, des rencontres et entretiens au sein des clubs et associations de personnes âgées aboutissent à la réalisation d'un montage audiovisuel « C'est pas vrai que j'ai 80 ans ». Simultanément, huit journées de conférences sont proposées sous l'appellation de « stage ». Les thèmes se rapportent surtout aux problèmes du troisième âge (vieillesse, diététique, gymnastique...) tout en abordant des sujets d'intérêt plus général (fonctionnement des instances publiques, économie, droit et même animation théâtrale).

Egalement « agents recruteurs », les membres du Comité de Programme recueillent les inscriptions en des lieux très divers : locaux de syndicats, de clubs, d'associations et même au domicile des intéressés. La fréquentation se situe autour de cinquante personnes. Les femmes sont déjà majoritaires et le groupe dominant est celui de 66 à 70 ans.

Sous la houlette de Madame S. FENNEC, la session 77-78 s'ouvre par la projection du montage « C'est pas vrai que j'ai 80 ans » accompagnée de commentaires. La séance a lieu au Palais des Arts et de la Culture (P.A.C.), rue du Château à Brest et rassemble de l'ordre de 150 personnes. La presse salue l'événement comme une manifestation de la vitalité de la jeune UTA. « C'est pas vrai que j'ai 80 ans » constitue de fait la première « production » de l'UTA.

Elle sera présentée dans plusieurs quartiers de Brest et aussi à Quimper. Faisant suite à cette séance inaugurale, neuf conférences ont lieu l'après-midi au P.A.C. Les exposés reprennent en partie les sujets abordés l'année précédente. Il semble que les auditoires soient surtout motivés par les problèmes concernant le troisième âge. La formule « conférences » sera abandonnée : « Lorsqu'elles ne dégèrent pas en série de questions de type consultations personnelles, ces séances induisent un comportement passif ».

L'activité « phare » de la période 77-78 est le « stage de formation recherche » : son objectif, réaliser une étude auprès des personnes âgées de Brest. L'entreprise, menée par une vingtaine de retraités, comporte trois phases : formation des enquêteurs, élaboration d'un questionnaire et d'une méthode de travail (quatre journées réparties sur un mois au centre social de Pen ar Créac'h), enquête (deux mois avec des réunions de « recalage »), bilan et conclusions (quatre mois). Ce travail effectué auprès de 148 personnes donne lieu à l'édition d'un fascicule « Etude auprès des personnes âgées de Brest » (S. Pennée 1978).

L'année universitaire 78-79 débute par la présentation de l'enquête sur les personnes âgées et l'exposé de ses conclusions. Devant 200 personnes réunies au P.A.C, les intervenants, les enquêteurs eux-mêmes, obtiennent un franc succès au cours d'une séance animée. Le programme 78-79 comporte également un «stage» de six séances sur le thème «l'action sociale et les personnes âgées ». A noter que cette activité est commune avec des stagiaires de la formation continue. Enfin des cours de langue (Anglais et Allemand) dispensés par le SPC sont proposés dans un premier temps à titre gracieux. Ancêtre des auditeurs libres, cette formule sera abandonnée en 1980, la participation financière personnelle alors demandée étant jugée trop élevée.

Dans l'esprit des promoteurs (le S.P.C.), les groupes de travail ou de recherche doivent prévaloir comme type d'activité. Abordant un sujet précis, mobilisant une vingtaine de personnes (ce qui à l'époque représente une fraction importante des effectifs) encadrées par un universitaire, ils créent une dynamique de groupe valorisante. La formule s'essouffle cependant rapidement et, à partir de la rentrée 79, le «stage» constitue l'ossature du programme. Bâti autour d'un thème unique (esprit des ateliers actuels) – exemple « Connaissance de son milieu » (79-80), il comporte une douzaine de journées (de 09h30 à 14h45 et de 14h00 à 17h00) réparties sur sept mois. Néanmoins, son contenu se diversifie progressivement tout en conservant le principe d'un thème prédominant - exemple « le parc d'Armorique » (80-81) - et de la journée complète consacrée à un sujet donné : le matin exposé, l'après-midi deuxième exposé ou visite ou projection. Les intervenants se recrutent presque exclusivement parmi les universitaires. Les repas peuvent être pris en commun ce qui crée une certaine convivialité.

Pour clore rétroactivement cette première période, il convient de parler des problèmes matériels. Les locaux : l'U.T.A. est un nomade. Le courrier est centralisé au S.F.C.. Les inscriptions sont reçues « où l'on peut ». Les stages se déroulent exceptionnellement dans un amphithéâtre de la Fac,

parfois au P.A.C., le plus souvent dans les locaux d'association de quartier tels que Pontanézen, Pen ar Créac'h et Poul ar Bachet dont le restaurant peut accueillir les stagiaires pour le déjeuner.

La gestion financière est exclusivement du ressort du S.F.C. Les cotisations, 20 puis 25 francs, apparaissent pour la première fois dans le bilan financier de l'année universitaire 79-80. Elles représentent une recette de 1396 francs alors que les subventions s'élèvent à 37500 francs pour la même période. Le déficit, chronique, est résorbé au niveau du SFC.

1982 à 2000

En 1982, il existe quatre U.T.A. dans le Finistère : Brest (1976), Quimper (1977), Douarnenez (1979), Morlaix (1980). L'U.B.O. exigeant d'avoir un interlocuteur unique dans le département, sous l'impulsion de S. PENNEC, lors d'une assemblée tenue en mars, les quatre U.T.A. se constituent en Association Finistérienne des Universités du Troisième Age (A.F.U.T.A.) (type loi 1901). L'U.T.A. de Brest devient l'A.F.U.T.A. section de Brest. Le rôle, l'organisation et le fonctionnement de l'A.F.U.T.A. sont régis par un statut en vertu duquel chaque section doit se doter d'un Comité de Section (effectif non défini) renouvelable tous les deux ans lors d'une assemblée générale. Le Comité choisit parmi ses membres les président, vice-président, secrétaire et trésorier constituant le bureau. Il délègue des représentants à l'A.F.U.T.A. selon un quota. En application de ces dispositions, le comité de programme cède la place (ou devient car s'y retrouvent des noms connus) au Comité de Section (appelé aussi bureau local). Il élit Madame Marie Jeanne BELLEC qui devient ainsi la première présidente de l'U.T.A. à Brest.

La première A.G. de l'A.F.U.T.A. section de Brest se tient le 4 octobre 1984 dans un local de l'école des filles de la place Sanquer attribué depuis peu à la section par la municipalité. Les 75 participants élisent les 20 volontaires au comité de section (le plus fourni de l'histoire, l'effectif se stabilisant par la suite autour de la quinzaine). En mars 1985, Madame Yvonne PROUFF succède à Madame BELLEC et veille aux destinées de la section jusqu'en 1998. Sa succession posant quelques problèmes en raison de la très forte personnalité de l'intéressée et de la durée de son mandat, un conseil de direction, Mesdames Thérèse PAUL, Micheline LEGUERN et Paulette GODOC, assurent le relais (1998-1999) avant que Madame Thérèse PAUL ne soit portée à la présidence en 1999.

L'émergence de l'A.F.U.T.A., devenue l'A.F.U.T.L. en mars 1985 lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Landerneau, crée une situation ambiguë.

D'une part, l'A.R.U.T.A., dont Brest fait partie, veut ignorer l'association départementale imposée par l'U.B.O. Ainsi, la structure brestoise est l'U.T.L. Brest pour l'A.R.U.T.A. et l'A.F.U.T.L. section Brest pour l'A.F.U.T.L. et l'U.B.O. Cette dualité, qui ne se limite pas à une querelle de sigles, crée des tensions, ce qui n'empêche pas la naissance de la section des Pays de l'Aulne en 1989. En 1992, Quimper quitte l'A.F.U.T.L. au cours d'une A.G. houleuse. D'autre part, pour des raisons géographiques évidentes, des membres du comité de section de Brest assument souvent des responsabilités importantes - président, secrétaire, trésorier - au sein de l'A.F.U.T.L., situation souvent subie et non voulue à l'origine d'interférences dans le fonctionnement des deux organisations.

Au milieu de ces turbulences plus ou moins ressenties, la section fait son apprentissage de l'indépendance en s'appuyant sur la structure départementale dans le cadre statutaire et sur des relations privilégiées de proximité avec l'U.B.O. Aucune convention ne définissant ces derniers rapports, leurs qualités dépendent des personnalités en présence.

Durant cette seconde période, certaines activités se transforment.

En raison de l'augmentation des effectifs (problèmes d'accueil et de transport) et aussi d'une certaine désaffection pour les séances de la matinée, le « stage » évolue peu à peu vers la formule actuelle des conférences hebdomadaires. Au début de chaque année universitaire, souvent plus tardivement, l'U.B.O. dresse un « programme » à l'intention de l'A.F.U.T.L. précisant les universitaires qui se sont manifestés et les thèmes proposés : histoire, littérature, art... ; les sujets scientifiques figurent assez rarement sur la liste. L'utilisation de ce

programme est coordonnée au niveau de l'A.F.U.T.L. Une section peut (l'U.B.O. encourage vivement la démarche) rechercher des conférenciers extérieurs à l'université pour étoffer l'activité par des conférences « hors programme ».

Des sorties, journée ou demi-journée, une quinzaine par an, ont généralement lieu en septembre, mai et juin. La section définit le thème et assure l'organisation et le financement. Les places étant limitées par les capacités d'accueil, l'augmentation constante du nombre des adhérents pose des problèmes que ne résout pas toujours la répétition (bis, ter) des sorties particulièrement attractives.

Les voyages de plusieurs jours font leur apparition. Le premier voyage, organisé dans le cadre de cours d'anglais dispensés à l'époque par le S.F.C., a pour destination Plymouth en mai 1983 : c'est un succès. Du 22 avril au 7 mai 1984, un voyage sur le thème «Géologie et Préhistoire », est cette fois ouvert à tous les membres, prix 2260 francs. Voici à titre d'exemple le programme de la journée du mercredi 2 mai :

Thème de la journée : préhistoire. Matin, visite guidée de la grotte Lascaux II ; déjeuner pique-nique dans le parc animalier du Thot ; après-midi, visite d'une exposition de reconstitutions d'animaux préhistoriques et du centre d'initiation à la préhistoire ; soirée, projection de trois films. Après une telle journée, le repos devait être le bien venu !

Les conditions matérielles ne sont pas celles offertes par des palaces luxueux. Aux critiques formulées par les grincheux, il y en a toujours, la présidente répond vertement que le tourisme de luxe n'est pas le but recherché, « Il ne s'agit pas de repas gastronomiques et nous ne sommes pas une agence de voyage ».

Les groupes de recherche ou de travail (ateliers), les présidentes successives le soulignent, constituent le point noir : peu ou pas de candidats pour traiter un sujet souvent proposé de l'extérieur. Deux groupes fonctionnent plus ou moins régulièrement L'activité de l'un, travaillant à partir de 1984 sur «la mémoire collective», se matérialise par l'édition en novembre 1986 d'un fascicule sur «les habitudes alimentaires» (lecture savoureuse...). Un deuxième fascicule sur les vieux métiers ne verra jamais le jour. Un autre groupe a travaillé quelque temps sur l'archéologie dans la région de Brest sans résultats tangibles.

Quelques ateliers connaissent une existence plus ou moins éphémère : coupe et couture, astronomie. Des cours de jardinage remportent un beau succès durant trois années et cessent en raison du retrait du sponsor. Apparaissent « l'atelier cinéma » - une séance par an (projection d'un film et commentaires dispensés ultérieurement par un spécialiste) - et l'atelier lecture.

Enfin, les membres de l'U.T.L. bénéficient de facilités pour s'inscrire en auditeurs libres à certains cours de l'Université (dans la mesure des disponibilités).

Durant une grande partie de cette période, disposer d'un local représente un souci constant pour les responsables. Après avoir été hébergée dans un local du S.F.C., puis à l'O.R.P.A.B (au prix d'une modeste cotisation annuelle), la section de Brest dispose enfin d'un local à l'école place Sanquer, mis à disposition par la municipalité à partir d'octobre 1984. Ce local vaste (deux salles de classe réunies), rénové et bien aménagé est partagé avec l'A.F.U.T.L. et donne entière satisfaction. En raison de travaux, deux épisodes migratoires très pénibles troublent cette quiétude : rue de la République de 86 à 88 et, plus encore, l'épisode de la place Guérin, heureusement moins long, deux trimestres durant la session 98-99. Quelques actes de vandalisme sont malheureusement à déplorer. En ce qui concerne la salle pour les conférences, le problème ressemble parfois à la quadrature du cercle. Par chance tous les adhérents n'ont pas les mêmes sujets d'intérêt ! Si la salle de réunion de la C.U.B., puis celle du centre social de Bellevue (Xénon) offrent une certaine stabilité jusqu'en 1993, l'U.T.L. de Brest devient par la suite une « S.D.F. » puis, de 94 à 96, une « sans abri » selon l'expression de sa présidente. Le lieu d'une conférence n'est souvent connu qu'au dernier moment et diffusé par la presse : fac de droit, de lettres, de médecine, Mac Orlan, salle municipale en mairie accueillent, au hasard des disponibilités, « les nomades des conférences ». La situation s'améliore à partir de 97 l'U.B.O. étant alors en mesure de mettre le même amphi à notre disposition. Un autre problème à résoudre : des resquilleurs s'invitent régulièrement aux séances ce qui impose la mise en place d'un système de contrôle à l'entrée. En 1984 est expérimentée « la carte de membre ».

Au plan financier, l'A.F.U.T.L. Section Brest dispose d'une autonomie certaine encadrée cependant par l'A.F.U.T.L. L'association rémunère tous les intervenants et participe à certaines dépenses (achat de matériel, déplacements, bulletin de liaison). Ses recettes proviennent de la fraction des cotisations reversées par les sections et des subventions des collectivités locales. En 1983, celles-ci représentent 95% des recettes, en 2000, 5%. Les sorties et voyages sont gérés entièrement par la section. Le montant des cotisations doit être approuvé par l'A.F.U.T.L. qui seule a une personnalité juridique en tant qu'association. Si l'on en juge par les résultats, la gestion financière de la section de Brest est très sage : l'avoir passé de 1968,80 francs au 1/1/83 à 104 130,33 francs au 31/12/1999. Dans le même temps la cotisation passe de 50 à 180 francs mais avec un effectif en constant accroissement (voir graphique en fin d'article)

2000 à 2007

En février 2000, l'A.F.U.T.L. section Brest (comme les autres sections) se constitue en association type loi 1901 et devient l'U.T.L. Brest. Son organisation et son fonctionnement sont fixés par un statut qu'il ne semble pas nécessaire d'examiner ici dans le détail. En vertu de ce statut, la section a désormais une personnalité juridique. Un conseil d'administration (au maximum 18 membres) est renouvelé par tiers tous les ans au cours d'une A.G. qui se prononce également sur l'activité, la gestion et le budget prévisionnel. Les subventions de la municipalité constituent des recettes propres à la section. L'A.F.U.T.L. continue à être l'interlocuteur unique de l'U.B.O. dont les rapports avec les sections font l'objet, depuis 2000, d'une convention, révisable annuellement, qui fixe les facilités offertes et les procédures d'attribution.

En mars 2001, Madame Denise DU BUIT, notre présidente, succède à Madame Thérèse PAUL. L'U.T.L. Brest revêt peu à peu son aspect actuel avec ses activités bien connues : conférences, sorties, voyages d'automne (en France) et de printemps (à l'étranger), deux groupes de recherche dont l'activité s'est matérialisée pour le premier par l'édition d'un livre sur Paul Du Chatellier, le second travaillant actuellement sur l'historique de l'arsenal. Les ateliers offrent une diversité jamais atteinte : lecture, musique, généalogie, randonnées pédestres, astronomie, cinéma ; ce dynamisme durera-t-il ? C'est aux membres de la section d'apporter la réponse, Les auditeurs libres sont toujours nombreux.

Le problème des locaux, traité dans le cadre de la convention A.F.U.T.L. - U.B.O. ne constitue plus un sujet de préoccupation majeure, du moins pour l'instant. Certes le local de la rue A. Thomas, que nous partageons avec l'A.F.U.T.L. depuis juin 2000 n'offre ni la capacité d'accueil, ni le confort de celui de la place Sanquer. Il a fallu se serrer et trouver des solutions pour les jours de grande affluence. Il faudra en trouver pour entreposer le matériel, la bibliothèque et des archives de plus en plus volumineuses. L'amphi U de la fac d'AES est familier aux habitués des conférences et en cas d'indisponibilité, succédant au Mac Orlan, la salle St Louis offre une solution de rechange appréciée.

En bref, l'UTL Brest se porte bien, même si une amélioration est toujours possible, et c'est pour cette raison que les remarques constructives et les suggestions seront toujours les bienvenues.

Cet article est un survol, ce n'est pas l'histoire, de trente années d'existence. Il eût fallu plus d'expérience, d'espace et de temps pour présenter et analyser la contribution de celles et de ceux qui ont œuvré pour que notre U.T.L. soit ce qu'elle est aujourd'hui. A tous, universitaires, bénévoles plus ou moins connus, il convient d'adresser un grand et sincère MERCI. En 2002, il avait été projeté de constituer un groupe pour retracer l'historique de l'U.T.L. Brest... Sans suite... mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Appel aux amateurs.

Qu'il me soit permis, pour terminer, d'exprimer ma gratitude à Monsieur Marcel LOLLIER qui a évoqué ses souvenirs et confié les archives personnelles de son épouse, Madame Hélène LOLLIER (la première secrétaire de la section), ainsi qu'à Madame Simone FENNEC qui a bien voulu m'accorder un entretien. Leur aide précieuse a permis de vous rapporter ce que furent les premières années d'existence de l'Université du Temps Libre de Brest.

EVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 1980 ET 2007

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des effectifs de l'UTL de Brest. Aucune valeur n'a été portée pour les années antérieures à 1980 faute de données précises. Comme il a été dit dans le texte, les cotisations apparaissent pour la première fois dans le bilan financier de l'année universitaire 79-80 sans que le nombre de cotisants soit mentionné. Celui-ci peut être raisonnablement évalué à une cinquantaine.

Les traits verticaux apparaissant sur le graphique pour les années 1982 et 2000 délimitent les trois périodes selon lesquelles l'historique a été décomposé.

Evolution du nombre d'adhérents.

